

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 4562

présenté par

Mme Maximi, Mme Keke, M. Corbière, M. Portes, M. Martinet, M. Mathieu et Mme Chikirou

ARTICLE 6**ANNEXE**

Compléter l'alinéa 14 par la phrase suivante :

« Le Haut conseil des finances publiques estime également que *« compte tenu du caractère incomplet des informations qui lui ont été transmises par le Gouvernement [il] n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence de moyen terme de la réforme des retraites sur les finances publiques »* ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons compléter l'avis du Haut conseil aux finances publiques (HCFP) dont certaines passages pourtant importants ont été omis dans cet alinéa.

Le HCFP a en effet précisé dans son avis du 23 janvier dernier que le Gouvernement lui avait transmis des informations incomplètes, ne lui permettant pas d'évaluer l'incidence de moyen terme de la réforme des retraites sur les finances publiques.